



Les Tarifs 2024

LES DIFFERENTES PRISES EN CHARGE	PRIX FACTURE AUX ORGANISMES	PRIX FACTURE AUX BENEFICIAIRES	PRIX FACTURE AUX BENEFICIAIRES	
			SANS AUCUNE PRISE EN CHARGE	DIMANCHES ET JOURS FERIES
CONSEIL DEPARTEMENTAL : APA MDPH DIPAS	23.50 € / heure 23.50 € / heure 23.50 € / heure	Variable selon ressources et niveau de dépendance		Uniquement pour les dépassements des heures accordées 34.50 € / heure 34.50 € / heure 34.50 € / heure
A COMPTER DU 01/03/2023 : CARSAT CARSAT JOURS FERIES AUTRES CAISSES MSA CNRACL	26.30 € / heure 29.50 € / heure 26.30 € / heure 26.30 € / heure 25.60 € / heure	de 10 à 51 % de 10 à 51 % de 10 à 51 % de 10 à 51 %		Uniquement pour les dépassements des heures accordées 34.50 € / heure 34.50 € / heure 34.50 € / heure
ACCOMPAGNEMENT AUX DEPLACEMENTS (cours, rendez-vous médicaux ...) Délibération DE -2023 –40 Domiserve Bénéficiaires caisses retraites Conseil Départemental	27.00 € / heure 26.30 € / heure 23.50 € / heure	0.80 € du kilomètre selon ressources selon ressources et GIR	25.00 € / heure
MUTUELLES Délibération DE -2023 –40	23.50 € / heure		Dépassement non pris en charge 25.00 € / heure	
BENEFICIAIRE SANS PRISE EN CHARGE Délibération DE -2023 –40			25.00 € / heure	34.50 € / heure
			25.00 € / heure	
TELE ALARME Délibération DE -2023 –40 Installation Location Mensuelle		Possibilité d'aide financière ASSYTEL ASSYTEL	ASSYTEL ASSYTEL	
Déplacements Jour de semaine Jours fériés week-end Nuit de 22h00 à 7h00		25.00 € / heure	34.50 € / heure 34.50 € / heure 34.50 € / heure
PORTAGE DE REPAS Délibération DE -2020 –07 Du 04 mars 2020 midi (repas + livraison) midi et soir léger (repas + livraison)	6.75 € (coût transport 2.29 €) 8.70 € (coût transport 2.28 €)		

Ces montants sont déductibles des impôts jusqu'à hauteur de 50% des sommes versées.